



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Basse-Terre, le 29 septembre 2016

### Les comptes économiques de la Guadeloupe **en 2015**

#### *La croissance accélère*

En 2015, la croissance guadeloupéenne poursuit la reprise amorcée en 2014 avec un produit intérieur brut (PIB) qui progresse de 1,9 % en volume. La Guadeloupe s'inscrit dans la même dynamique que la France entière, où la croissance accélère aussi (+ 1,3 %). Cette hausse est identique à celle de la Guyane (1,9 %) mais est plus élevée qu'en Martinique (+ 0,4 %).

Dans un contexte de faible inflation (+ 0,3 %, comme en 2014), la consommation des ménages progresse au même rythme qu'en 2014 (+ 0,7 % en volume) malgré une légère diminution de la population (– 0,3 %). En particulier, 13 423 voitures particulières neuves sont immatriculées, soit une progression sensible de 6,2 % en un an (+ 1,5 % l'année passée). L'investissement, qui avait décroché l'année passée (– 7,0 % en volume), rebondit en 2015 à + 2,5 % en volume, soutenu par le secteur privé.

La bonne santé du secteur touristique participe au regain des exportations qui augmentent de 1,7 % en volume (après – 4,7 % en 2014) en lien avec l'activité toujours soutenue de l'aéroport de Guadeloupe Pôle Caraïbes qui pour la troisième année consécutive franchi le cap des deux millions de passagers. Avec le maintien de la demande des ménages, les importations repartent à la hausse (+ 2,9 % en volume), après avoir diminué de 4,3 % en 2014.

*Les comptes économiques rapides sont élaborés dans le cadre du partenariat CEROM (Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-Mer) entre l'Insee, l'IEDOM et l'AFD.*

**EMBARGO : Ne pas diffuser avant 30 septembre à 12 heures**

**Voir aussi :**

- Les comptes économiques de la Martinique en 2015
- Les comptes économiques de la Guyane en 2015

**Contacts presse :**

Maud Tantin-Macheclerc : 0 590 21 47 05 ; [maud.tantin-macheclerc@insee.fr](mailto:maud.tantin-macheclerc@insee.fr)

Sophie Céleste : 05.90.21.47.16 ; [sophie.celeste@insee.fr](mailto:sophie.celeste@insee.fr)

**Pour les lecteurs :** le document sera disponible après l'embargo, sur [www.insee.fr/guadeloupe](http://www.insee.fr/guadeloupe), rubrique « Comptes économiques ».